DIPLÔME D'ETAT

D'ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL

NIVEAU 3

DESCRIPTIF DU MÉTIER

L'Accompagnant Educatif et Social (AES) est un professionnel du travail social. Il intervient auprès d'adultes ou d'enfants touchés par un manque d'autonomie quelle qu'en soit l'origine (handicap, âge, maladie), ou en situation sociale de vulnérabilité. Il les accompagne dans les actes essentiels de leur vie quotidienne (repas, entretien du cadre de vie, hygiène ...), dans leurs activités sociales, scolaires ou de loisirs. Ses interventions ont pour objectif de compenser leur handicap, de favoriser la préservation, la restauration ou le développement de leur autonomie et de leurs liens sociaux. Elles contribuent au bien-être physique et psychique de la personne accompagnée, à l'exercice de ses droits et de ses libertés.

Cette activité nécessite une relation attentive de proximité, une connaissance et une prise en compte des problématiques propres de chaque personne. Elle exige aussi des liens avec l'entourage et une bonne coordination avec les autres professionnels qui participent à l'accompagnement.

L'AES peut exercer dans des environnements très variés : en établissement social ou médico-social, au domicile des personnes, en milieu scolaire et dans d'autres structures d'accueil de la petite enfance, de formation, de loisirs, d'emploi ...

Le Diplôme d'Etat lié à cette profession constitue le premier niveau de qualification dans le champ du travail social et permet d'envisager des progressions professionnelles.

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LA FORMATION

DURÉE ET OBJECTIFS

La formation, d'une durée totale de 1 407 heures, se déroule sur 12 mois.
Son objectif est de préparer à l'obtention du Diplôme d'Etat d'AES grâce à l'acquisition de compétences dans 5 domaines :

- Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne
- Respect de la personne et des règles d'hygiène et de sécurité
- Accompagnement à la vie sociale et relationnelle
- Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention
- Travail en équipe pluriprofessionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement.

Le parcours comprend 21 heures consacrées à l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence, niveau 2.

Possibilité de bénéficier, sur demande, de dispenses de formation et d'épreuves de certification et/ou d'allègements de formation selon les modalités règlementaires, détails sur notre site internet.

MÉTHODES MOBILISÉES

- Alternance entre formation théorique (567 heures) et formation pratique (840 heures soit 24
- semaines)
- Pédagogies actives : projets collectifs, ateliers, mises en situation
- Accompagnement personnalisé
- Evaluation continue des compétences acquises
- Plateforme numérique Moodle

PUBLICS

Formation accessible aux :

- Personnes en formation initiale, poursuite d'études (scolaire ou supérieur)
- Salariés, professionnels du secteur sanitaire et social
- Demandeurs d'emploi
- Personnes en reconversion.

VOIES D'ACCÈS

- Formation initiale (voie directe)
- Contrats d'alternance (apprentissage, professionnalisation)
- Autres statuts en situation d'emploi (financement par l'employeur)
- Validation des acquis de l'expérience (VAE)

PRÉ-REQUIS

Aucun diplôme n'exigé pour s'inscrire aux épreuves d'admission.

MODALITÉS D'ACCÈS

- Admissions organisées par Polaris Formation et comprenant, conformément à la réglementation :

- l'examen d'un dossier (téléchargeable sur notre site internet) par une commission qui apprécie notamment la qualité du parcours antérieur du candidat, ses motivations et aptitudes ;

- pour les candidats retenus, un oral de 30 minutes portant sur la motivation et la capacité à s'engager dans une formation sociale.

- Admissions de droit (consulter notre site internet)

DÉLAIS D'ACCÈS

	Dates des sessions
Limoges / Isle	Avril 2027 à avril 2028
	Octobre 2027 à octobre 2028
Brive	Avril 2027 à avril 2028
Guéret	Avril 2027 à avril 2028

COÛT DE LA FORMATION

Sélection	Frais de dossier	**40 €**
	Epreuve orale	**50 €**
Candidats en formation initiale	Droits d'inscription	**100 €**
	Frais de scolarité de l'année	**Prise en charge par la Région**
Candidats en situation d'emploi	Frais pédagogiques pour la formation	**Sur devis, Nous consulter**

LE DIPLÔME

Diplôme d'Etat de niveau 3 délivré par le Ministère chargé de la solidarité (RNCP36004)

MODALITÉS DE CERTIFICATION

- 1 épreuve écrite et 4 épreuves orales en cours de formation
- 1 épreuve écrite finale en fin de formation
- En cas de non validation de certaines épreuves, possibilité de les représenter à la session suivante

POURSUITE D'ÉTUDES

Possibilité d'accès à :

- Des formations de niveau 4 dans le domaine social, médico-social ou sanitaire (exemple : Diplômes d'Etat de Moniteur Educateur, de Technicien en intervention sociale familiale, d'Aide Soignant ; divers Bac Pro …)

- Des concours de la fonction publique

LIEU DE FORMATION

POLARIS Formation :

- Site d'Isle : 2, rue du Buisson 87170 Isle
- Site de Brive (Pôle Greta-CFA de Brive)
- Site de Guéret (CCI de la Creuse)

CONTACTS

Secrétariat pédagogique

Sandra DEVAINE
s.devaine@polaris-formation.fr
05 55 01 74 92

Responsable de la formation

Ludovic GERMANEAU (Directeur délégué en charge des formations DE)

Suivez-nous sur notre site internet et nos réseaux sociaux !

Sept. 2026 N° Déclaration : 74870000187